

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

DELIBERATION N°2022.00167

ASSOCIATION JEUNES AMBASSADEURS - SUBVENTION 2022

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 62

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. David FARA,

M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,

M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,

M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE

RECU EN PREFECTURE

Le 25 avril 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220414-D20220016710

DATE D’AFFICHAGE :25 avril 2022

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, M. Philippe DENIS,
M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves MORAND

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 AVRIL 2022

ASSOCIATION JEUNES AMBASSADEURS - SUBVENTION 2022

Né en 1999 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, le programme Jeunes Ambassadeurs a été essaimé depuis 2003 à Saint-Etienne. Il fédère désormais des acteurs institutionnels de Lyon, Saint-Etienne, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble et Valence depuis la rentrée 2018/2019. Il compte 25 établissements d'enseignement supérieur partenaires et plus d'une centaine d'entreprises.

Les objectifs du programme « Jeunes Ambassadeurs » peuvent être résumés comme suit :

- Dynamiser le rayonnement international de Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand et Valence,
- Créer des liens de qualité, durables entre les étudiants internationaux de haut niveau et les chefs d'entreprises ou cadres dirigeants,
- Créer un réseau de pointe pour les relations internationales des entreprises du tissu économique local,
- Favoriser les partenariats internationaux à venir pour les entreprises des régions lyonnaise, stéphanoise, grenobloise, chambérienne, clermontoise et valentinoise.

Au-delà, il s'agit de constituer un réseau d' « ambassadeurs » au niveau mondial, à même de véhiculer les opportunités et atouts offerts par le territoire Auvergne-Rhône-Alpes au sein desquels ils ont effectué leurs études. Outre l'importance en termes de rayonnement et d'image d'une telle action, les retombées économiques peuvent être conséquentes lorsque les jeunes ambassadeurs, à l'issue de leurs études, accèdent à d'importantes fonctions dans leurs pays et souhaitent bâtir des projets transnationaux.

Chaque promotion compte environ 150 binômes, composés chacun d'un étudiant international en master ou doctorat des établissements d'enseignement supérieur partenaires du programme, et de son parrain (chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'un grand groupe, PME ou institution).

Une promotion de jeunes ambassadeurs s'étale sur une durée de 8 mois (de octobre à juin), période jalonnée par :

- La constitution d'un binôme « Etudiant » / « Coach économique ». Ce dernier assume des responsabilités au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont l'activité est en phase avec le cursus et les objectifs professionnels de l'étudiant accompagné. Il fait découvrir à celui-ci le fonctionnement de son organisation, son environnement professionnel,...
- Un planning d'événements constitué de visites d'entreprises, de découvertes culturelles, de conférences, de moments de convivialité,
- La participation à des trophées pour lesquels un concours commun est organisé entre les jeunes ambassadeurs sur les différents territoires. Le thème du concours consiste en l'élaboration d'un projet économique, culturel, scientifique,

institutionnel,... entre la région d'origine de l'étudiant et son territoire d'accueil. Pour cette année, la soirée de remise des trophées se déroulera à Chambéry le 07 avril 2022.

En contrepartie, les jeunes ambassadeurs, de retour dans leurs pays d'origines :

- Valorisent les compétences des entreprises et organismes qui les ont accompagnés,
- Participent au dynamisme du réseau « Jeunes Ambassadeurs » entre étudiants, anciens étudiants, coachs et établissements d'enseignement supérieur,
- Facilitent les partenariats internationaux en restant en contact avec leurs coachs.

Le réseau « Jeunes Ambassadeurs *ja4ever* » compte, à l'heure actuelle, 3 000 Jeunes Ambassadeurs répartis dans 113 pays. Il peut désormais constituer un « socle » pertinent dans le cadre de la démarche attractivité engagée par Saint-Etienne Métropole.

L'Antenne de Saint-Etienne, implantée en 2003, est classée comme dynamique au sein du réseau de l'Association des Jeunes Ambassadeurs Auvergne Rhône-Alpes. Cette année, la promotion stéphanoise compte 30 binômes, avec des étudiants venant des 4 continents représentant 18 nationalités, en Master 1, Master 2, Doctorat au sein de 8 établissements d'enseignement partenaires :

- ENISE
- Ecole des Mines de Saint-Etienne (EMSE)
- UNIVERSITE Jean Monnet
- TELECOM St-Etienne
- IAE de Saint-Etienne
- ESADSE
- EM Lyon campus Saint-Etienne
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE)

Depuis 2003, 450 entreprises stéphanoises parrainent des étudiants étrangers en résidence à Saint-Etienne et le réseau ne cesse de croître.

Chaque année, les projets des Jeunes Ambassadeurs de Saint Etienne sont primés lors du concours annuel des Trophées, prouvant leur implication dans le programme et leur volonté de favoriser des liens transfrontaliers. En 2021, il y a eu 2 gagnants finalistes stéphanois au concours de Trophées :

- Christian LOMBARDO, étudiant argentin à l'ENISE, et Catalina SUESCUN GONZALEZ, étudiante colombienne à l'EMSE sur le sujet « Le meilleur binôme : L'inclusion est possible si nous travaillons ensemble ». L'idée générale du projet est de créer un programme où les enfants porteurs d'un handicap et les enfants non porteurs d'un handicap peuvent s'intégrer et faire différentes activités sportives ensemble, dans un premier temps chaque mois, pour profiter de parcours en extérieur.
- Lucas SOUZA E SILVA TEIXEIRA, étudiant brésilien à l'ENISE : Prix Prometteur. « Projet de promotion des quartiers autonomes et des maisons écologiques ». Le projet consiste à publier 12 vidéos sur tous les réseaux sociaux à travers des entités de renom telles que des entreprises, des ONG, des écoles et des universités qui aborderont des problématiques comme les difficultés de construction de structures écologiques et autonomes. En outre, après l'enregistrement des vidéos, il y aurait diffusion dans les écoles primaires, les écoles d'ingénieurs et les universités.

Du fait de la situation sanitaire, l'association a dû fortement adapter son activité au cours des années 2020 et 2021. Lors de sa dernière Assemblée Générale du 10 octobre 2021,

l'Association a élu un nouveau conseil d'administration. Le Président est désormais M. Noël COMTE. Celui-ci est épaulé sur Saint-Etienne par le Président de l'antenne, M. Christian BEAUNE. Aujourd'hui, l'association se mobilise en faveur de ses jeunes ambassadeurs ukrainiens et russes.

Saint-Etienne Métropole est partenaire des Jeunes Ambassadeurs depuis sa création en 2003.

Pour l'année universitaire 2021/2022, le soutien de la Métropole permettrait à l'association d'atteindre les objectifs suivants :

- Organisation de visites culturelles ou d'entreprises nécessitant une contribution financière,
- Evènements en interne : soirée de lancement des binômes, soirée de remise des Trophées,
- Déplacements pour des visites de sites ou pour assister à des évènements lointains,
- Financement et suivi des projets des lauréats ligériens,
- Prise en charge partielle de la rémunération d'une alternante, dédiée à la gestion de l'antenne stéphanoise,
- Possibilité offerte aux étudiants du territoire de participer aux évènements fédérateurs de l'association.

L'association a la volonté d'être présente auprès des étudiants internationaux, notamment dans les périodes difficiles comme la pandémie ou la guerre en Ukraine. L'objectif est également de poursuivre cette volonté d'ouverture internationale des entreprises locales membres du réseau, et d'inciter les Jeunes Ambassadeurs à développer des liens avec Saint-Etienne.

Pour les actions conduites dans le cadre de la promotion Jeunes Ambassadeurs 2021/2022 de Saint-Etienne, l'association Jeunes Ambassadeurs sollicite une subvention de 5 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association « Jeunes Ambassadeurs » au titre de la promotion stéphanoise 2021/2022 ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2022 (65 VIETU INUM).**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU